

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1995**

## Technical and Bibliographic Notes / Notes technique et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modifications dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |   |
|--|---|
| <p><input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers /<br/>Couverture de couleur</p> <p><input type="checkbox"/> Covers damaged /<br/>Couverture endommagée</p> <p><input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated /<br/>Couverture restaurée et/ou pelliculée</p> <p><input type="checkbox"/> Cover title missing / Le titre de couverture manque</p> <p><input type="checkbox"/> Coloured maps / Cartes géographiques en couleur</p> <p><input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br/>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)</p> <p><input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations /<br/>Planches et/ou illustrations en couleur</p> <p><input type="checkbox"/> Bound with other material /<br/>Relié avec d'autres documents</p> <p><input type="checkbox"/> Only edition available /<br/>Seule édition disponible</p> <p><input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br/>along interior margin / La reliure serrée peut<br/>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de<br/>la marge intérieure.</p> <p><input type="checkbox"/> Blank leaves added during restorations may appear<br/>within the text. Whenever possible, these have<br/>been omitted from filming / Il se peut que certaines<br/>pages blanches ajoutées lors d'une restauration<br/>apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était<br/>possible, ces pages n'ont pas été filmées.</p> <p><input type="checkbox"/> Additional comments /<br/>Commentaires supplémentaires:</p> | <p><input type="checkbox"/> Coloured pages / Pages de couleur</p> <p><input type="checkbox"/> Pages damaged / Pages endommagées</p> <p><input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated /<br/>Pages restaurées et/ou pelliculées</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed /<br/>Pages décolorées, tachetées ou piquées</p> <p><input type="checkbox"/> Pages detached / Pages détachées</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Showthrough / Transparence</p> <p><input type="checkbox"/> Quality of print varies /<br/>Qualité inégale de l'impression</p> <p><input type="checkbox"/> Includes supplementary material /<br/>Comprend du matériel supplémentaire</p> <p><input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br/>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br/>ensure the best possible image / Les pages<br/>totalement ou partiellement obscurcies par un<br/>feuilleton d'errata, une pelure, etc., ont été filmées<br/>à nouveau de façon à obtenir la meilleure<br/>image possible.</p> <p><input type="checkbox"/> Opposing pages with varying colouration or<br/>discolourations are filmed twice to ensure the<br/>best possible image / Les pages s'opposant<br/>ayant des colorations variables ou des décolorations<br/>sont filmées deux fois afin d'obtenir la<br/>meilleure image possible.</p> |
|--|---|

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10X		14X		18X		22X		26X		30X	
	12X		16X		20X		24X		28X		32X	

J

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

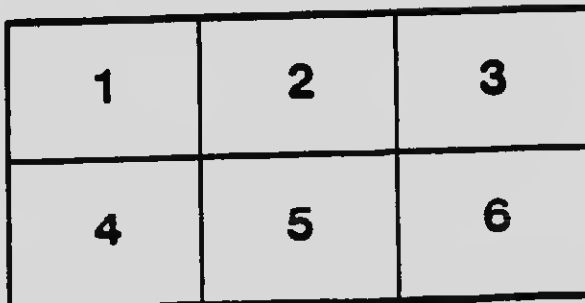
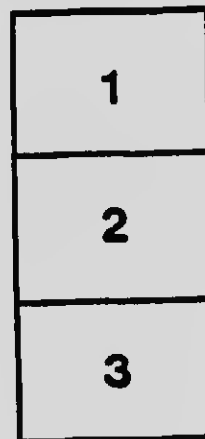
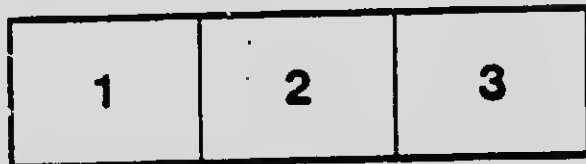
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contains the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

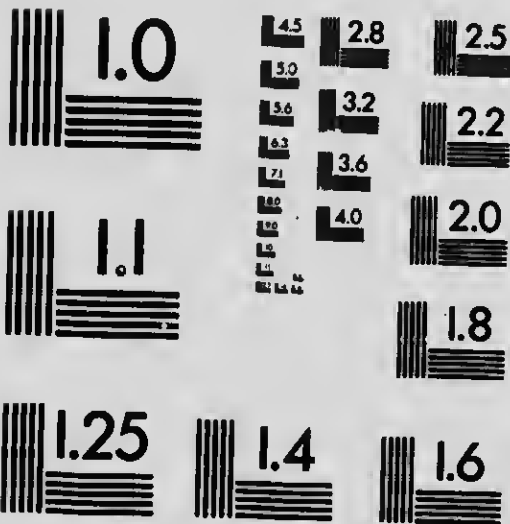
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier feuillet et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second feuillet, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

# MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



**APPLIED IMAGE Inc**

1653 East Main Street  
Rochester, New York 14609  
(716) 482-0300 - Phone  
(716) 288-5989 - Fax

SOCIÉTÉ  
DU  
**PARLER FRANÇAIS**  
AU  
**CANADA**

---

**PLAN D'ÉTUDES**

**MÉTHODE DE TRAVAIL—MÉTHODE D'OBSERVATION**

---

**SIÈGE SOCIAL :**  
**UNIVERSITÉ LAVAL**  
**QUÉBEC**

25-  
SOCIÉTÉ

DU

# PARLER FRANÇAIS

AU

CANADA

---

PLAN D'ÉTUDES

MÉTHODE DE TRAVAIL—MÉTHODE D'OBSERVATION

---

SIÈGE SOCIAL :  
UNIVERSITÉ LAVAL  
QUÉBEC

PC 3601

S6

A3

1902

**PREMIER BUREAU DE DIRECTION**

*(élu le 18 février 1902)*

---

- Président honoraire... M. l'abbé O.-E. Mathieu, rec-  
teur de l'Université Laval.
- Président..... L'honorable Adélar Turgeon.
- Vice-Président..... Mgr J.-C.-K. Laflamme.
- Archiviste..... M. l'abbé S.-A. Lortie.
- Secrétaire et Trésorier. M. Adjutor Rivard.
- Directeurs..... L'honorable Thomas Chapais.  
M. le docteur A. Vallée.  
M. J.-P. Tardivel.  
M. J.-E. Prince.  
M. l'abbé Camille Roy.

**SOCIÉTÉ**  
DU  
**PARLER FRANÇAIS AU CANADA**

---

La SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA a été fondée le 18 février 1902, à Québec, sous le patronage de l'Université Laval.

Le siège social en est fixé à l'Université, où se tiennent les séances de l'assemblée générale.

**OBJET**

La Société a pour objet l'étude et le perfectionnement du parler français au Canada.

**CARACTÈRE**

Œuvre pacifique, la Société évite toute discussion acrimonieuse et se borne à revendiquer les droits que notre loi reconnaît à la langue française. Sans tenter de proscrire l'usage d'aucun autre idiome, elle veut



entretenir chez les Canadiens-Français le culte de la langue maternelle, les engager à perfectionner leur parler, à le conserver pur de tout alliage, à le défendre de toute corruption.

Œuvre nationale, elle en appelle à tous ceux qui ont à cœur le maintien de la nationalité canadienne-française avec sa foi, sa langue et ses traditions.

Œuvre populaire, elle s'adresse à tous les Canadiens-Français, quel que soit leur état, et en quelque partie du pays qu'ils demeurent, qui croient que la langue, gardienne de la foi et des mœurs, remplit mieux son rôle quand elle est saine et en tout conforme à son génie.

#### **PROGRAMME**

Le programme général de la Société comprend :

1° L'étude de la philologie française, et particulièrement l'étude de la langue française au Canada dans son histoire, son caractère et ses conditions d'existence ;

2° L'examen des dangers qui menacent le parler français au Canada : influence du milieu, contact habituel et nécessaire avec des idiomes étrangers, déformation graduelle du langage populaire laissé à lui-même, tendances décadentes de la langue dans la

littérature, le commerce et l'industrie modernes, et goût trop prononcé pour quelques formes vieilles :

3° La recherche des meilleurs moyens de défendre la langue de ces dangers divers, de lui restituer ce qu'elle a déjà perdu, et de restaurer ses expressions déjà déformées, tout en lui conservant son caractère particulier ;

4° Les œuvres propres à faire du parler français au Canada un langage qui réponde à la fois au progrès naturel de l'idiome et au respect de la tradition, aux exigences de conditions sociales nouvelles et au génie de la langue française ;

5° La publication et la propagande d'ouvrages, d'études et de bulletins assortis à ce dessein.

Des programmes d'action particuliers sont tracés par le bureau de direction, s'il est besoin.

#### CONSTITUTION

La Société se compose de MEMBRES HONORAIRES, de MEMBRES CORRESPONDANTS, de MEMBRES ACTIFS, et de MEMBRES ADHÉRENTS.

Les Dames peuvent en faire partie comme membres adhérents.

La cotisation annuelle des membres actifs est fixée à deux piastres ; celle des membres adhérents, à une piastre. Ces cotisations sont payables chaque année, dans le cours du mois de septembre, au secrétaire, à l'Université Laval, à Québec.

Pour devenir membre, il suffit de donner son adhésion comme membre actif ou adhérent, et de verser le montant de sa cotisation.

---

Le service de toute publication périodique de la Société est fait gratuitement à tous les membres.

---

Toute communication doit être adressée au secrétaire de la Société du Parler français au Canada, à l'Université Laval, à Québec.

# PLAN D'ÉTUDES

SUR LE

## PARLER FRANÇAIS AU CANADA

(Adopté, le 13 avril 1902, par la Société)

### I

#### LA PHONÉTIQUE

No 1. . . . Vices de prononciation.

Exemple : la mollesse d'articulation.

No 2. . . . Fautes de prononciation.

(a)—Archaïsmes de prononciation (façons de prononcer anciennes, maintenant tombées en désuétude, et que le parler français au Canada a conservées).

Exemple : *souèr*, ancienne prononciation de *soir*.

(b)—Déformations phonétiques populaires (façons de prononcer que l'usage n'a jamais consacrées, et qui sont la plupart communes au langage populaire en France et au Canada).

Exemple : *dôr*, prononciation irrégulière de *dors*.

## II

### LE LEXIQUE

No 3.... Archaismes (*"Expressions qui ont un caractère d'ancienneté."* HATZFELD & DARMESTETER).

(a)—Mots vieillis, populaires ou classiques, usités encore dans le parler français au Canada.

Exemple : *itou*, vieux mot français, signifiant *aussi*.

(b)—Mots français pris, au Canada, dans une acception vieillie.

Exemple : *espérer*, employé dans le sens d'*attendre*, verbe neutre.

No 4.... Néologismes (*"Mots nouveaux—mots transportés sans nécessité d'une langue dans une autre—mots détournés de leur signification ordinaire."* BESCHERELLE).

(a)—Mots nouveaux en usage dans le parler français au Canada.

Exemple : *poudrerie*, mot signifiant : *neige soulevée par le vent*.

(b)—Mots étrangers.

I. Mots anglais en usage dans le parler français au Canada.

Les uns, prononcés comme en anglais.

Exemple : *strike*, mot anglais signifiant *grève*, que l'on prononce comme en anglais.

Les autres, plus ou moins francisés.

Exemple : *drave*, forme francisée du mot anglais *drive*, signifiant *flottage*.

II. Mots empruntés aux langues américaines et qui, plus ou moins francisés, se sont introduits dans le parler français au Canada.

Exemple : *ouaouaron*, mot dérivé de *ouaraon*, signifiant dans la langue huronne *crapaud*, et usité au Canada pour désigner une espèce de grenouille.

(c)—Mots français employés au Canada dans un sens différent de celui qu'ils ont reçu de l'usage.

I. Mots français employés dans le sens de leurs équivalents phonétiques anglais (anglicismes).

Exemple : *emphatique*, mot français signifiant : *exagéré, qui a de l'emphase*, auquel on attribue dans le parler français au Canada le sens du mot anglais *emphatical*, qui signifie *énergique*.

II. Mots français pris dans une acception détournée, d'origine française ou canadienne.

Exemple : *solitude*, mot français signifiant *état de ce qui est seul*, et auquel on prête le sens de *solidité, état de ce qui est capable de résister à ce qui tente de l'ébranler*.

No 5.... **Barbarismes** (" *Mots forgés ou altérés.*" LAROUSSE).  
d'usage courant dans le parler français au Canada.

Exemple : *corporence*, altération de *corpulence*.

No 6.... **Locutions vicieuses** (empruntées à la langue anglaise ou d'origine populaire) en usage dans le parler français au Canada.

Exemple : *moi pour un*, traduction servile de l'anglais : *I for one*, c'est-à-dire : *pour ma part, quant à moi*.

### III

## LA MORPHOLOGIE

#### No 7.... Formes grammaticales irrégulières.

(a)—Les unes, archaïques, que le parler français au Canada a retenues de l'ancienne langue française.

Exemple : *assisez-vous*, flexion du vieux verbe *s'assidre* (latin : *assidere*), maintenant remplacé par *s'asseoir*, qui donne *asseyez-vous*.

(b)—Les autres, populaires, communes la plupart au parler du peuple en France et au Canada.

Exemple : *j'avions*, forme populaire du verbe *avoir*, à la première personne du singulier du présent de l'indicatif.

### IV

## LA SYNTAXE

#### No 8.... Solécismes ("*Fautes contre les règles de la syntaxe.*" HATZFELD & DARMESTETER).

(a)—Tournures propres à la langue anglaise, en usage dans le parler français au Canada.

Exemple : *notifier quelqu'un de quelque chose*, traduction de l'anglais : *to notify some one of some thing*, c'est-à-dire : *notifier quelque chose à quelqu'un*.

(b)—Arrangements irréguliers de mots, constructions défectueuses de phrases, et en général fautes de syntaxe, qui ne sont pas empruntés à l'anglais, et qui se rencontrent fréquemment dans le parler français au Canada,

Exemple : *je m'en rappelle*, pour : *je me le rappelle*.

---

N. B.—Les termes : barbarismes, néologismes, etc., ont plusieurs acceptations. Nous avons indiqué dans quel sens nous prenons chacun de ces termes dans la classification des particularités du parler français au Canada.



# MÉTHODE DE TRAVAIL

---

## LE PLAN D'ÉTUDES

Le plan d'études qui a été tracé comprend, distribuées par classes suivant une méthode rationnelle, les diverses particularités du parler français au Canada et les imperfections dont il peut être entaché. Cependant les particularités de notre langage ne doivent pas toutes être proscrites ; il y en a de légitimes ; beaucoup de mots étrangers, quelques archaïsmes et plusieurs canadianismes méritent d'être conservés. De même, un certain nombre de locutions singulières, de néologismes populaires, de déformations phonétiques, de formes grammaticales familières, peuvent encore convenir au laisser-aller de la conversation, bien que ces négligences ne soient pas permises dans le discours plus relevé. Mais pour faire un travail utile, il est bon de noter tout ce qui caractérise la langue française au Canada.

## DIVISION DU TRAVAIL

Le travail auquel se livre la Société, pour exécuter ce plan d'études, comprend trois opérations différentes :—1° La compilation ; 2° la rédaction ; 3° la publication.

**1. LA COMPILATION.**—Ce travail consiste à recueillir des documents et des matériaux, c'est-à-dire les éléments du parler français au Canada qui peuvent être classés sous chacun des articles du plan d'études. Pour que cette compilation

soit aussi complète, ce relevé aussi exact que possible, la Société en appelle à tous ses membres et les invite à observer, chaque fois qu'ils en auront l'occasion, le langage du peuple et à en noter les particularités remarquables. Le résultat de ces observations est communiqué à la Société par les membres qui demeurent dans les endroits éloignés du siège de la Société et qui ne peuvent assister aux séances de l'assemblée générale, au moyen de relations écrites adressées au secrétaire, et par les membres présents aux séances de l'assemblée générale.

Les membres qui demeurent dans des endroits éloignés du siège de la Société peuvent coopérer de la manière la plus efficace à l'œuvre commune, en communiquant au Bureau le résultat de leurs observations et de leurs études sur le parler français au Canada. Le langage des Canadiens-Français est généralement uniforme ; cependant, certaines expressions, certaines acceptions semblent propres à une région, à un comté ; et il peut être bon de savoir si, par exemple, un anglicisme ou un archaïsme est d'un usage général dans la province de Québec, ou est propre à la population d'une paroisse, d'un canton.

Pour exécuter ce travail de recherche, les membres sont priés d'observer les instructions suivantes :

1. Autant que possible, il faut suivre un ordre déterminé, compilant, par exemple, d'abord les mots anglais, puis les mots américains, et le reste.

2. Il est important, en dressant cette liste, d'indiquer non seulement les mots étrangers, ou vieillis, ou déformés, ou forgés, etc., mais encore le sens que le langage populaire leur prête ; et il est utile de bien déterminer ce sens par des exemples.

3.—Il importe peu qu'une faute soit commune à toute la population ou propre aux personnes engagées dans l'exploitation de certaines industries ; il importe encore moins qu'il soit possible ou impossible de faire disparaître de notre parler une locution vicieuse. Cette faute se commet-elle ? Cette locution est-elle usitée ? C'est assez pour qu'on en prenne note.

2. **LA REDACTION.**—Quand une partie assez considérable du travail de compilation est terminée, un comité d'étude, nommé par le Bureau, reprend les matériaux ainsi amassés, revise les notes déjà recueillies, fait de nouvelles recherches, s'il est nécessaire, et sur chaque mot rédige comme un article de glossaire, dans lequel ce mot est étudié dans son origine, dans son évolution, dans ses acceptions, et apprécié quant à sa valeur.

A mesure que ce travail de rédaction se fait, le comité d'étude le soumet à l'examen de l'assemblée générale, l'amende et le modifie s'il y a lieu, et le fait définitivement approuver par le Bureau.

Cette rédaction demeure dans les archives de la Société, où l'on peut en consulter les divers articles, soit pour fournir certains renseignements à qui les demande, soit pour y trouver la matière d'études spéciales sur notre parler, soit encore pour faire paraître plus tard un glossaire de la langue française au Canada.

Le comité d'étude fait aussi une rédaction d'un autre genre. Sur toutes les locutions particulières à notre langage qui ont été relevées, il ne retient, pour ce second travail, que celles qui lui paraissent vicieuses et qu'il croit possible de faire disparaître. Ces locutions vicieuses, ces imperfections, ces fautes, il les range par ordre alphabétique ou les classe par catégories,

s'il est jugé préférable de présenter sous des titres distincts celles qui concernent plus spécialement certaines industries et certains métiers ; puis il fait sur chacune d'elles un article, d'un caractère moins scientifique que pratique, appuyé d'exemples, accompagné d'explications, et où tout doit tendre à la réformation du langage.

Cette deuxième rédaction est également soumise à l'examen de l'assemblée générale, s'il est possible, ou du moins à celui du Bureau, amendée ou modifiée, et approuvée comme la première pour être publiée, à la discrétion du Bureau, dans un Bulletin ou ailleurs, en tableaux ou en brochures de propagande.

**3. LA PUBLICATION.**—Le Bureau publie, quand il le juge à propos, le résultat des travaux de la Société. Des études particulières faites par les membres peuvent aussi être publiées par le Bureau, sous la signature de leurs auteurs. Seuls, les articles approuvés en la manière indiquée sont publiés sous la signature officielle du secrétaire.

### ÉTUDES PARTICULIÈRES

La Société encourage et favorise, par tous les moyens que ses ressources et le zèle de ses adhérents mettent à sa disposition, les études de philologie canadienne-française. Le Bureau peut suspendre le cours ordinaire des travaux de l'assemblée générale, pour permettre à un membre de présenter à ses confrères quelque étude particulière de ce genre. Les travaux que l'on désire communiquer ainsi à l'assemblée générale doivent être au préalable soumis au Bureau.

Le Bureau peut aussi interrompre les travaux de l'assemblée générale et du comité d'étude, pour leur proposer des questions spéciales soumises par les membres à l'examen de la Société

# MÉTHODE D'OBSERVATION

SUR

## LE PARLER FRANÇAIS AU CANADA

I

### INSTRUCTIONS SUR LA MÉTHODE D'OBSERVATION

Tous ceux à qui parviendra cette méthode d'observation sont invités à donner leurs concours à l'œuvre entreprise par la Société du Parler français au Canada. S'ils sont déjà membres de la Société, ils seront sans doute heureux de saisir cette occasion de prendre une part active à ses travaux. S'ils n'ont pas encore donné leur adhésion, ils sont cordialement invités à le faire.

La Société ne demande à ses membres aucun autre sacrifice, ne leur impose aucune autre obligation que le versement des cotisations annuelles. En les invitant à lui communiquer le résultat de leurs études et de leurs observations, elle s'adresse uniquement à leur zèle et à leur dévouement. Il n'est donc pas nécessaire de répondre au questionnaire de cette méthode d'observation pour devenir sociétaire, et la Société sollicite également ceux qui ne peuvent lui fournir les renseignements désirés de lui donner au moins leur adhésion.

D'un autre côté, la Société désire recevoir des renseignements de toutes les parties du pays, et elle n'entend pas restreindre son enquête aux localités où elle a l'honneur de compter des membres. Qu'on soit déjà membre de la Société ou qu'on ne le soit pas, qu'on veuille le devenir ou qu'on ne le veuille pas, dans tous les cas on est prié de nous aider dans nos travaux, en nous informant de l'état et des conditions du parler français dans la localité où l'on demeure.

Nous nous adressons donc à tous nos compatriotes, et nous espérons qu'un grand nombre voudra bien répondre aux questions du programme qui se trouve plus loin.

Plusieurs ne pourront peut-être pas nous fournir toutes les informations demandées ; pour certains endroits de la province, quelques articles du programme devraient même être retranchés. Mais il n'est pas nécessaire de répondre à toutes les questions. Celui qui ne pourrait répondre qu'à un seul article est tout de même prié de le faire ; les réponses que nous recevrons se compléteront les unes les autres, et le résultat de l'enquête permettra à la Société de travailler d'une manière plus efficace au maintien et au perfectionnement du parler français au Canada.

Il est bon de rappeler que l'œuvre entreprise ne se fera pas en un jour ; et la Société sera toujours heureuse de recevoir des réponses à son questionnaire.

Pour rendre plus facile et le travail d'observation et le travail de revision des notes ainsi recueillies, la Société demande à ceux qui voudront bien lui communiquer le fruit de leur expérience, de le faire autant que possible en observant les instructions suivantes :

1. Écrire ses réponses sur papier grand format.

2. Suivre l'ordre du programme d'observations ; indiquer le chiffre qui marque l'article du programme auquel chaque réponse se rattache, et énumérer distinctement les fautes et les particularités qu'on a remarquées dans le parler français.

3. Dans la nomenclature des mots anglais, des mots vieillissés, des mots forgés, des mots déformés, etc., indiquer à la suite de chaque terme le sens qu'on lui attribue dans le parler de l'endroit ; si l'on ne connaît pas le mot français correspondant, se servir plutôt d'une périphrase pour en expliquer l'exacte signification.

4. Après chacun de ces mots, comme aussi après chaque néologisme, chaque locution vicieuse, chaque faute de prononciation, de grammaire, ou de syntaxe, indiquer si ce mot, si ce néologisme, est d'un usage fréquent, ou s'il est rarement employé.

5. Pour les mots anglais, les mots vieillissés, les mots déformés et les mots forgés, qui ne sont pas d'usage courant mais qui sont surtout usités par des classes particulières de personnes engagées dans l'exploitation de certaines industries ou dans l'exercice de certains métiers,—les énumérer par catégories distinctes, en indiquant dans l'exploitation de quelle industrie, ou dans l'exercice de quel métier, chaque catégorie est surtout en usage, mais en observant toujours les instructions précédentes.

6. Après chaque mot, chaque faute de grammaire, chaque tournure de phrase, appuyer ses observations d'exemples, s'il est nécessaire.

7. Donner le résultat de ses observations, alors même qu'elles ne seraient pas complètes et qu'on ne pourrait fournir toutes les indications demandées. La seule chose essentielle

est le renvoi aux articles du programme ; des réponses venues d'une autre source ou des recherches additionnelles pourront suppléer ce qu'on aura dû omettre.

8. Pour les fautes particulières de prononciation, les indiquer en figurant aussi exactement que possible la prononciation défectueuse (c'est-à-dire en écrivant le mot comme le peuple le prononce), et donner aussi le mot véritable (c'est-à-dire le mot écrit correctement).

9. Pour les fautes générales de prononciation, les indiquer en marquant de quelle manière on prononce telle ou telle voyelle, telle ou telle consonne, et en donner, s'il est nécessaire, un exemple.

10. Marquer les réponses dont on n'est pas sûr du signe (?); quand il y a doute sur la légitimité d'une expression, d'une tournure, d'une prononciation, la noter quand même, et la marquer aussi de ce signe.

11. Donner en notes supplémentaires le résultat des observations et des études qu'on a faites sur les particularités et le caractère du parler français au Canada, et qui n'entrent pas dans le cadre du programme tracé.

12. Rédiger ses réponses à peu près suivant le modèle qu'on trouvera à la suite du programme.

13. Si l'on veut se servir d'abréviations, adopter de préférence les suivantes :

ang.....	anglais, anglicisme
arch.....	archaïsme
barb.....	barbarisme
can.....	canadien, canadiarisme
ex.....	exemple
f.....	féminin



franc.....	français
fr.....	fréquemment usité
m.....	masculin
p.....	pluriel
pop.....	populaire
pr.....	pour
pron.....	prononciation
r.....	rarement usité
s.....	singulier
sol.....	solécisme
t.....	technique

14. Adresser toute communication au Secrétaire de la Société du Parler français au Canada, à l'Université Laval, à Québec.

## II

### PROGRAMME D'OBSERVATIONS

- (1) Localité où les observations suivantes sur le parler français ont été faites.
- (2) Population totale.
- (3) Population de langue française.
- (4) Population de langue anglaise.
- (5) Partie du pays d'où est originaire la majorité de la population canadienne-française.
- (6) Profession, état ou métier de la majorité des habitants.
- (7) Ecoles françaises.
- (8) Ecoles anglaises.
- (9) Usines, manufactures, moulins et établissements industriels, avec les noms et la langue des maîtres de chacun de ces établissements.

- (10) Langue maternelle des citoyens les plus importants.
- (11) Population ouvrière engagée dans l'exploitation des industries et langue de la majorité de ces ouvriers.
- (12) Ville avec laquelle se fait le commerce le plus considérable.
- (13) Mots anglais, prononcés à l'anglaise ou francisés, et d'un usage courant dans le parler français de la localité.
- (14) Mots anglais, prononcés à l'anglaise ou francisés, qui ne sont pas d'un usage courant dans le parler français, mais qui sont usités surtout par les personnes engagées dans l'exploitation de certaines industries ou dans l'exercice de certains métiers.
- (15) Mots français vieillissés et hors d'usage, mots déformés, mots altérés, mots forgés, mots d'origine inconnue, locutions vicieuses, en usage dans le parler français de la localité.
- (16) Mots français vieillissés, mots déformés, mots forgés, mots d'origine inconnue, qui ne sont pas d'un usage courant, mais qui sont usités surtout par les personnes engagées dans l'exploitation de certaines industries ou dans l'exercice de certains métiers.
- (17) Mots français pris dans un sens différent de celui qu'ils ont reçu de l'usage.
- (18) Fautes générales de prononciation que l'on fait chaque fois que se rencontrent dans un mot certaines voyelles ou certaines consonnes.
- (19) Fautes de prononciation propres à certains mots.
- (20) Vices de prononciation propres aux habitants de la localité.
- (21) Formes grammaticales irrégulières les plus communes et les plus fréquentes.

- (22) Tournures de phrases anglaises les plus communes et les fréquentes.
- (23) Autres fautes de syntaxe les plus communes et les plus fréquentes.
- (24) Y a-t-il progrès ou décadence dans le parler français de la localité depuis quelques années ?
- (25) A quoi faut-il attribuer ce progrès ou cette décadence ?
- (26) Notes supplémentaires.
- (27) Nom, profession et adresse de la personne qui a recueilli ces observations.

### III

#### Modèle d'observations

(suivant le programme)

- (1) *Saint-Eloi, comté de Beauce.*
- (2) *2000.*
- (3) *1850.*
- (4) *150.*
- (5) *Les cantons de l'Est et le comté de Lévis.*
- (6) *Cultivateurs.*
- (7) *3 écoles et 1 couvent.*
- (8) *1 école.*
- (9) *Franç.*
- (10) *1 scierie—John McDonald—ang.  
2 moulins à farine—Chs Meunier, franç.;—Wm Doe, ang.  
1 fonderie—Joseph Alain, franç.*
- (11) *275—franç.*
- (12) *Sherbrooke.*

- (13) **Job** (pr : affaire, marché, tâche) fr. Ex. : " Il a une grosse job."
- Runner** (pr : exploiter, faire fonctionner) r. Ex. : " C'est lui qui runne (pron. ronne) le chantier." Etc.
- (14) Termes usités par les personnes engagées dans l'exploitation des chemins de fer :
- Siding** (pr : voie de garage) fr. Ex. : " Les chars sont sur la siding." Etc.
- ..... par les bucherons :
- Draver** (pr : descendre le bois dans les rivières, faire le flottage ; ang : drive) fr. Ex. : " Ils dravent le bois d'un tel." Etc.
- (15) **Itou** (pr : aussi) fr. Ex. : " J'étais là itou."
- Pantoute** (pr : pas du tout) r. Ex. : " En avez-vous?— Pantoute."
- S'assir** (pr : s'asseoir) Ex. : " Assisez-vous donc."
- Pémican** (?) (pr : viande séchée) r.
- Cheniquer** (pr : fuir, avoir peur, abandonner la lutte) fr. Ex. : " Ah ! Tu cheniques ! " Etc.
- (16) Termes usités par les menuisiers :
- Solider** (pr : fortifier) r. Ex. : " Il faudrait solider cette cloison." Etc.
- (17) **Solitude** (pr : solidité) fr. Etc.
- (18) **In** (pr : an) Ex. : " Injan" (pr : engin).  
**Quié** (pr : tié) Ex. : " Amiquié" (pr : amitié). Etc
- (19) **Mouchoué** (pr : mouchoir). Etc.
- (20) Le grasseyement. Etc.
- (21) **J'arrivis** (pr : j'arrivai) fr. (Cette faute se fait pour toutes les finales en ai des formes verbales). Etc.

- (22) *Je l'en ai notifié* (pr : *Je le lui ai notifié*). Etc.
- (23) *C'est moi qui a fait cela* (pr : *c'est moi qui ai fait cela*). Etc.
- (24) *Progrès*.
- (25) *Aux écoles*.
- (26) *Les termes anglais qui s'introduisent chez nous y sont surtout apportés par les jeunes gens qui, après avoir travaillé aux Etats-Unis dans les manufactures, reviennent s'établir dans la paroisse. Les principaux employés de la scierie sont anglais ; et bien qu'ils parlent le plus souvent français, ils emploient aussi un grand nombre de mots anglais, que leurs ouvriers adoptent, ne connaissant pas les termes équivalents français.*
- (27) *Alfred Fournier, notaire, St-Eloi, comté de Beauce.*
- 

**AVIS.**—*Si la personne qui recevra cette méthode d'observation ne croit pas pouvoir répondre à la Société, elle est priée de bien vouloir remettre la brochure à une autre capable de le faire.*



